

Commission nationale Culture et Handicap

Mission Cité des sciences et de l'industrie – musée du quai Branly

Mars 2003 - mars 2004

Sous-groupe de travail
« Le pictogramme dans l'accessibilité »

Bilan p. 2

Cité des sciences et de l'industrie
et Muséum national d'Histoire naturelle

*Document d'aide à la visite pour les groupes
de personnes en situation de handicap mental p. 3*

Musée du quai Branly et musée du Louvre

*Réalisation d'un plan des salles des arts d'Afrique,
d'Asie, d'Océanie et des Amériques au pavillon
des Sessions p. 4*

Carnet de conseils p. 5

Bilan

Mars 2003 - mars 2004

Problématique : Le rôle du pictogramme

1. Définition

Pour l'Agence française de Normalisation (AFNOR), le pictogramme est «un symbole graphique conçu pour fournir une information au grand public et dont la compréhension ne dépend pas normalement des connaissances relevant de spécialistes ou de professionnels».

L'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (UNAPEI) le définit comme un symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité.

2. Usage

Dans beaucoup de circonstances, on constate que les visiteurs comprennent mieux un mode opératoire ou une information par le biais d'une illustration. La multiplication des sollicitations fait qu'ils lisent de moins en moins l'écrit, ou d'une manière plutôt sélective. L'utilisation de pictogrammes, soigneusement choisis, ne peut que faciliter la compréhension des messages.

3. Publics concernés

Ces pictogrammes sont essentiels pour ceux qui ne comprennent pas immédiatement des textes écrits : étrangers, mauvais lecteurs, handicapés mentaux, personnes sourdes ou malentendantes, visiteurs n'ayant pas envie de lire... et même pour ceux qui lisent, car leur compréhension sera confortée par le pictogramme. Les pictogrammes s'adressent donc à tous les publics.

Deux objectifs :

- proposer une codification et une utilisation raisonnée des pictogrammes, en constituant un carnet de conseils ;
- tester l'utilisation systématique de pictogrammes (éventuellement en renfort du texte) dans les documents d'aide à la visite, les modes d'emploi, dans la signalétique et les sites Internet, dans chaque établissement volontaire d'ici fin 2003.

Participants :

Établissements :

Cité des sciences et de l'industrie, musée du quai Branly, musée du Louvre, Bibliothèque nationale de France, Muséum national d'Histoire naturelle.

Consultants :

UNAPEI, APAJH.

Réalisations concrètes : Fiches et calendrier

Réalisations	Date
Carnet de conseils pour l'élaboration et l'usage des pictogrammes dans les établissements culturels	Décembre 2003
Musée du quai Branly et musée du Louvre Réalisation d'un plan des salles au Pavillon des Sessions	Février 2004
Cité des Sciences et de l'Industrie et Muséum national d'Histoire naturelle Document d'aide à la visite pour les groupes de personnes en situation de handicap mental	Tests à partir de décembre 2003

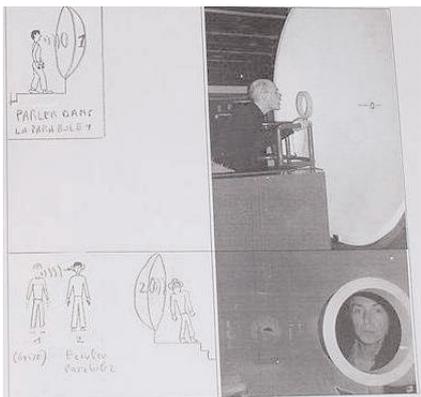
Cité des sciences et de l'industrie et Muséum national d'Histoire naturelle Élaboration d'un document d'aide à la visite pour les groupes de personnes en situation de handicap mental



Contexte

Dans beaucoup de circonstances, on constate que les visiteurs comprennent mieux un mode opératoire ou une information par le biais d'une illustration. La multiplication des sollicitations fait qu'ils lisent de moins en moins l'écrit, ou d'une manière plutôt sélective. L'utilisation de pictogrammes, soigneusement choisis, ne peut que faciliter la compréhension des messages.

Ces pictogrammes sont essentiels pour ceux qui ne comprennent pas immédiatement des textes écrits : étrangers, mauvais lecteurs, handicapés mentaux, personnes sourdes ou malentendantes, visiteurs n'ayant pas envie de lire... et même pour ceux qui lisent, car leur compréhension sera confortée par le pictogramme. Les pictogrammes s'adressent donc à tous les publics.



Description du projet

Test de modes d'emploi en images de quelques éléments d'exposition de la Cité des sciences et de l'industrie, ainsi que d'un document d'aide à la visite portant sur un parcours simple menant à ces éléments.

- Les éléments ont été sélectionnés en décembre 2003.
- Le document servant au test a été élaboré, en janvier 2004, en collaboration avec des petits groupes de personnes handicapées mentales. Une aide concernant la logique visuelle des pictogrammes a été demandée à des personnes sourdes.
- Test avec des publics variés en mars-avril 2004
- Finalisation du document CSI : juin 2004

Intérêt pour le public

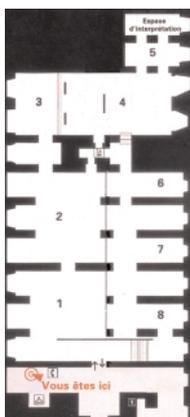
Tous les visiteurs devraient bénéficier des modes d'emploi imagés, qui faciliteront la compréhension des consignes.

Intérêt pour les autres établissements et la problématique de l'accessibilité

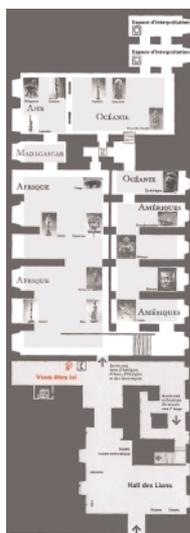
Ce test et ceux qui suivront vont dans le sens de la facilitation de la communication entre les établissements publics et leurs visiteurs. En offrant une modalité complémentaire d'accès aux éléments d'exposition et à leur mode d'emploi, les établissements ouvrent leur offre à une plus grande diversité de visiteurs.

Musée du quai Branly et musée du Louvre

Réalisation d'un plan des salles des arts d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques au pavillon des Sessions (musée du Louvre)



1.



2.

3.



Les objectifs de cette réalisation sont, par ordre de priorité :

- informer les visiteurs du contenu des salles, les inciter à venir les visiter ;
- constituer un outil pratique de repérage au sein du musée du Louvre ;
- s'adresser à tous les publics, notamment les visiteurs étrangers ou à mobilité réduite, les familles...

Description du projet

Le plan précédemment disponible sur un lutrin à l'entrée des salles était incomplet, et, notamment, ne permettait pas de bien situer les œuvres. Il a été choisi de le rendre plus lisible, en ajoutant des pictogrammes et des vignettes d'œuvres, pour lui donner un aspect visuel renforcé.

Le plan réactualisé a été disposé à la fois sur le lutrin et sur une nouvelle bannière située à l'entrée des salles. Il présente les salles des arts d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, ainsi que le hall d'accueil de la porte des Lions. Cette solution a été préférée à un dépliant distribué, en raison de sa visibilité.

Les informations suivantes ont été portées sur le plan :

- Sous forme écrite :
 - Nom des salles (Afrique, Asie, Océanie, Amériques)
- Sous forme de pictogrammes :
 - Vestiaire, téléphone, toilettes, sortie vers la pyramide, bureau d'information (informations du hall d'accueil)
 - Élévateur pour personnes handicapées, espace d'interprétation avec écran (informations des salles)
- Sous forme de vignettes :
 - Principales œuvres « repères » (informations des salles)

Un nouveau pictogramme est expérimenté sur ce plan : celui indiquant l'espace d'interprétation.

A noter que le plan a été réalisé de manière à être adapté à la lecture par des personnes malvoyantes.

Ce projet, dont la réalisation a été prise en charge par le musée du Louvre (mise à jour du plan et réalisation de la bannière) en lien avec le musée du quai Branly, a été mis en œuvre au mois de février 2004.

1. Ancien projet de plan
2. Nouveau projet de plan
3. Implantation dans le musée

Carnet de conseils pour l'élaboration et usage des pictogrammes dans les établissements culturels

| Sommaire |

I. Introduction 6

A. La commission nationale Culture et Handicap
– La mission de la Cité des sciences et
de l'industrie et du musée du quai Branly 6

B. Le groupe de travail « pictogrammes » 6

1. Problématique 6
2. Objectifs 6
3. Domaines abordés 7
4. Méthodes de travail 7
5. Cadre réglementaire 7
 - a. Les pictogrammes normés 7
 - b. Les pictogrammes déposés 7

II. Définition 7

III. Typologie 8

A. Les catégories de pictogrammes 8

1. Les pictogrammes figuratifs 8
2. Les pictogrammes schématiques 8
3. Les pictogrammes abstraits 8

B. Les domaines d'application 8

1. La sécurité du public 8
2. Le repérage dans l'espace,
identification de lieu/information 8
3. Le cheminement 9

4. L'expression de consignes simples,
mode d'emploi 9

5. L'aide à la compréhension du contenu,
d'une activité, d'un lieu 9

6. L'aide à l'identification du public auquel
une activité, un service etc. est destiné 9

- a. Les familles 9
- b. Les personnes handicapées 9
- c. Les langues 10

C. Localisation 10

IV. Principales difficultés rencontrées dans l'élaboration du pictogramme 10

V. Recommandations 12

A. Généralités 12

B. Formes et couleurs 12

C. Couplage avec le texte 12

D. Mise en œuvre du pictogramme 13

VI. Conclusion 13

Sources 14

Notes 14

Annexes 15

I. Introduction

A. La commission nationale Culture et Handicap - La mission de la Cité des sciences et de l'industrie et du musée du quai Branly

Dans le cadre de la commission nationale Culture et Handicap, le Ministre de la culture et de la communication a demandé à la Cité des sciences et de l'industrie et au musée du quai Branly d'animer des groupes de travail, chargés de proposer des améliorations, à court terme, pour l'accueil des personnes handicapées dans les établissements culturels.

Ces groupes rassemblent, outre ces deux établissements, des représentants des institutions suivantes : le Centre Pompidou, la Bibliothèque nationale de France, le Muséum national d'Histoire naturelle, le Palais de la découverte, le musée du Louvre, la Cité de la musique, le Parc et la grande halle de la Villette, le théâtre national de Chaillot, Monum', la Basilique Saint-Denis, l'Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels, le musée et domaine national de Versailles, ainsi que la Délégation au développement et à l'action territoriale du Ministère de la culture et de la communication.

Six sous-groupes de travail ont été créés pour réfléchir aux problématiques suivantes :

- l'accessibilité des personnes malvoyantes
- les pictogrammes dans l'accessibilité
- les alarmes et l'information en temps réel des personnes sourdes et malentendantes
- l'accessibilité des sites internet
- l'accessibilité des bâtiments existants
- la sensibilisation et la formation à l'accueil des personnes handicapées.

B. Le sous-groupe de travail « pictogrammes »

1. Problématique

On constate que, dans beaucoup de circonstances, les visiteurs comprennent mieux un mode opératoire par le biais d'une illustration.

La multiplication des sollicitations fait qu'ils lisent de moins en moins l'écrit, ou d'une manière plutôt sélective. L'utilisation de pictogrammes, soigneusement choisis, ne peut que faciliter la compréhension des messages. Ces pictogrammes sont essentiels pour ceux qui ne comprennent pas immédiatement des textes écrits.

Les pictogrammes s'adressent naturellement à l'ensemble des visiteurs, notamment aux personnes handicapées, au jeune public aussi bien qu'aux visiteurs étrangers.

2. Objectifs

Le sous-groupe de travail « Pictogrammes » s'est fixé les objectifs suivants :

- Etablir une typologie et préciser les modalités d'utilisation des pictogrammes pouvant intéresser les établissements culturels, pour leur signalétique mais aussi pour leurs documents d'information et de communication (documents d'aide à la visite, supports multimédia, brochure de saison, etc.). Cette réflexion donne lieu à la réalisation du présent carnet de conseils, destiné aux directeurs d'établissements publics, maîtres d'ouvrage et prescripteurs.
- Inciter à la généralisation de l'utilisation des pictogrammes à destination de tous les publics : personnes handicapées, visiteurs étrangers, personnes âgées, enfants, etc., et sur des supports autres que la signalétique des bâtiments (notamment papier et multimédia).

3. Domaines abordés

Le sous-groupe de travail a centré son étude sur les pictogrammes d'information au public et n'a pas abordé la question des pictogrammes de santé et de sécurité au travail, dont l'usage est encadré par des textes. L'ouvrage d'Aline Ménard, *Signalisation de santé et de sécurité au travail*, peut être consulté pour plus de détails à ce propos (réglementation éditée en 2002 par l'Institut national de recherche et de sécurité [INRS]).

4. Méthodes de travail

Afin d'enrichir sa réflexion, le sous-groupe de travail a souhaité consulter, au cours de séances communes, des sources externes aux établissements participants, à titre d'expertise ou de documentation.

5. Cadre réglementaire

> a. Les pictogrammes normés

Dans son travail de réflexion, le groupe s'appuie sur les normes existantes. Il s'agit des normes suivantes, qui peuvent être obtenues dans leur intégralité auprès de l'AFNOR (www.afnor.fr) :

- Norme ISO 7001 : Symboles destinés à l'information du public

Il importe de retenir qu'il existe une liste de pictogrammes dont le contenu graphique est normé mais le dessin lui ne l'est jamais.

«Il y a lieu de souligner qu'en ce qui concerne les pictogrammes, seul le contenu graphique doit être respecté, la manière de représenter ce contenu (cependant selon des règles de présentation unifiées) restant libre, afin de laisser sa souplesse à l'art du concepteur».

- Norme ISO 7239 : Élaboration et principes de mise en œuvre des pictogrammes destinés à l'information du public

- Norme ISO 3864 : Couleurs et signaux de sécurité

- Norme ISO 9186 : Méthodes d'essai pour la compréhensibilité estimée et la compréhension du pictogramme destiné au public

> b. Les pictogrammes déposés

Certains pictogrammes sont le fruit d'un accord entre les différentes composantes d'une communauté pour représenter de manière unique leur message.

Accueil et activités destinées aux personnes en situation de handicap mental (UNAPEI¹)

De manière générale les recommandations présentées ici, ainsi que les normes AFNOR, ne garantissent pas qu'un pictogramme élaboré selon ces directives fonctionne. Il importe de toujours mener une réflexion en fonction du contexte d'utilisation.

II - Définition

Selon le dictionnaire *Robert*, le pictogramme est un «dessin figuratif stylisé qui fonctionne comme un signe d'une langue écrite et qui ne transcrit pas la langue orale».

Il permet selon Adrian Frutiger² (typographe) une «information condensée». Selon Michel Levin³ (chercheur au CNRS) la «première caractéristique de cette écriture est son caractère fonctionnel».

Le pictogramme représente une image générique. L'UNAPEI le définit comme un symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité⁴.

Pour l'Agence française de Normalisation (AFNOR), le pictogramme est «un symbole graphique conçu pour fournir une information au grand public et dont la compréhension ne dépend pas normalement des connaissances relevant de spécialistes ou de professionnels».

III. Typologie

Remarques préliminaires :

- les pictogrammes évoqués dans le cadre de ce groupe sont des pictogrammes monochromes et parfois bicolores.
- chaque catégorie présentée dans cette typologie est illustrée d'exemples existants, dont les sources sont précisées entre parenthèses.

A. Les catégories de pictogrammes

1. Les pictogrammes figuratifs

Ils représentent exactement la situation à propos de laquelle on souhaite communiquer⁵. Ils ne laissent aucune équivoque quant à leur sens, quelles que soient la langue ou les habitudes de l'observateur et n'impliquent aucun apprentissage⁶.



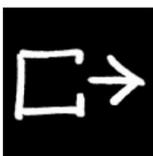
Interdiction de fumer (BnF⁷)



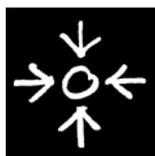
Escalier (CSI⁸)

2. Les pictogrammes schématiques

Ils représentent une situation donnée mais de manière simplifiée⁹. Les pictogrammes ne sont pas identifiables au premier coup d'œil et exigent un certain effort de réflexion¹⁰.



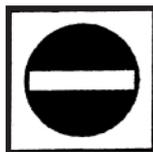
Sortie (CSI)



Point de rencontre (CSI)

3. Les pictogrammes abstraits

Ils ne rappellent pas une situation donnée. Ils ne dérivent ni d'images ni de schémas mais de signes abstraits qui **doivent être appris**¹¹.



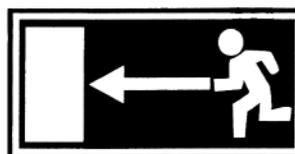
Passage interdit (BnF)



Danger électrique (BnF)

B. Les domaines d'application

1. La sécurité du public



Sortie de secours (INRS¹²)



Extincteur (INRS)



2. Le repérage dans l'espace, identification de lieu/information



Métro (CSI)



Toilettes (CSI)

3. Le cheminement

Remarque: il ne doit pas exister de rupture visuelle dans le parcours des pictogrammes, qui doit accompagner le visiteur pas à pas.



Ascenseur (BnF)



Flèche de direction (BnF)

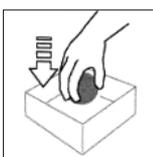
4. L'expression de consignes simples, mode d'emploi



Ne pas utiliser de flash (CSI)



Tenir la rampe (CSI)



Mettre (UNAPEI)

5. L'aide à la compréhension du contenu, d'une activité, d'un lieu



Jeux de piste (CSI)



Atelier informatique (UNAPEI)

6. L'aide à l'identification du public auquel une activité, un service etc. est destiné

> a. Les familles



Animation pour les 3 à 6 ans et les 6 à 12 ans (CSI)



> b. Les personnes handicapées

Les différents pictogrammes de représentation des handicaps (signalisation des activités, espaces, etc. accessibles ou réservés à ces personnes).



Personne handicapée moteur



Personne malentendante

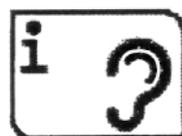


Personne malvoyante ou aveugle



Personne en situation de handicap mental

Pictogrammes rattachés à un handicap



Information pour les personnes malentendantes (GAB¹³)



Caisse/comptoir accessible aux personnes handicapées moteur (GAB)



Accessible pour personnes handicapées moteurs avec aide (GAB)



Ascenseur accessible aux personnes handicapées moteurs (BnF)



Terrasse accessible aux personnes handicapées moteurs (GAB)

> c. Les langues

Des pictogrammes peuvent désigner les langues dans lesquelles certaines activités sont proposées. Les icônes ayant l'aspect de drapeaux nationaux sont les plus couramment employées.



Langue des signes

C. Localisation



Dans l'espace (CSI).
Sur des supports écrits : papier ou multimédia¹⁴
(programmes, plans, site Internet, mode d'emploi, etc.)

IV. Principales difficultés rencontrées dans l'élaboration du pictogramme¹⁵

Il n'existe pas de pictogramme standardisé. Il existe des normes de contenu pour certains pictogrammes mais une grande liberté graphique est laissée aux établissements.

Il est donc important de garder à l'esprit pour élaborer un pictogramme satisfaisant que :

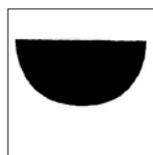
- la compréhension du pictogramme peut être limitée si l'image est polysémique :



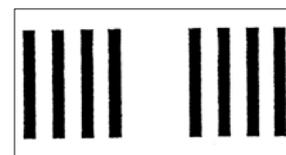
Le cas du téléphone
(Système d'icônes cartographiques verts)

Le symbole du téléphone est utilisé par l'institution pour signifier qu'un rendez-vous doit être pris et non pour souligner la localisation d'un téléphone, signification la plus usuelle.

- l'on ne peut tout représenter dans un pictogramme :



Cueillettes et aire de pêche
(Système d'icônes cartographiques verts)



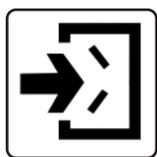
Pistes cyclables partagées
(Système d'icônes cartographiques verts)

L'utilisation de pictogrammes abstraits en particulier pour représenter un concept est peu efficace dans le cadre d'une information destinée à un public non averti, car il faut nécessairement apprendre ces significations.

- certains pictogrammes semblent avoir une signification internationale :



Sortie (CSI)



Entrée (gare chinoise)

Cependant le langage des pictogrammes ne semble pas universel. Le pictogramme des toilettes représentant une femme en jupe et un homme en pantalon n'est pas un exemple également pertinent dans toutes les cultures¹⁶.

- il est nécessaire d'utiliser avec précautions les éléments complémentaires facilitant la compréhension du pictogramme :

Par exemple, la couleur n'est pas toujours suffisante :



Panneaux d'interdiction (rouge, parc chinois)

Ce panneau a un fond rouge, ce qui suppose l'interdiction, toutefois les pictogrammes ne sont pas barrés comme c'est généralement le cas pour signifier l'interdiction. Le visiteur peut mal interpréter ce pictogramme.

Ou encore, le texte ne clarifie pas toujours un pictogramme :



Présenter son ticket au chauffeur (bus chinois)

La mauvaise traduction limite la compréhension du pictogramme dont la signification peut être devinée sans le sous-titre (tendre son ticket au chauffeur).

- le pictogramme doit toujours être pensé en fonction de son environnement :

En dehors de son contexte, la signification de ce pictogramme peut porter à confusion (pictogramme chinois)...



... le même pictogramme compréhensible grâce à l'environnement et au texte (bus chinois)



Autres exemples de pictogrammes difficilement compréhensibles hors contexte (CSI)



V. Recommandations

Remarque préliminaire : une distinction est faite entre les recommandations qui sont valables pour tout support (Tout support) et les recommandations plus spécifiques à la signalétique (Signalétique). Le nom du support est précisé pour les recommandations qui concernent un support en particulier.

A. Généralités

Tout support

Pour mettre en œuvre une communication adaptée il est préférable de :

- se référer à une norme ;
- opter pour la simplicité des concepts.

Il est important de réfléchir à quel public on s'adresse et de prendre en compte les besoins particuliers de chaque public.

Il est préconisé de vérifier la compréhension du pictogramme auprès des personnes auxquelles il est destiné. Pour les personnes handicapées mentales par exemple, la simplification des formes que l'on rencontre habituellement dans les pictogrammes ne facilite pas forcément la compréhension du message du pictogramme.

Chaque fois que le choix est possible, essayer la forme négative et la forme positive du pictogramme pour vérifier¹⁷ quelle est la plus efficace.

B. Formes et couleurs

Il est conseillé de consulter la norme AFNOR 3864 sur les formes et les couleurs appropriées pour chaque pictogramme.

Tout support

> Formes

Les formes allongées et minces sont moins bien perçues que les formes dans lesquelles la largeur et la longueur sont semblables.

Les formes symétriques sont facilement perçues.

Il est préférable d'utiliser des formes pleines plutôt que des contours.

Pour les reproductions très petites (dans le cas des horaires, cartes, guides, etc.) : il est recommandé de supprimer le cadre.

> Couleurs

Le pictogramme doit être de préférence en noir et blanc (fond blanc et contenu noir), ou de couleurs contrastées. Le blanc sur noir est moins lisible que le noir sur blanc.

Il est important d'éviter des rapports de tonalité entre image et fond dans une série de pictogrammes ou dans un panneau d'information et privilégier les couleurs complémentaires¹⁸.

La couleur risque de prêter à confusion, sauf si la signification en est clairement identifiable dans un champ culturel donné (rouge pour l'interdiction, bleu pour l'obligation, vert pour l'autorisation et orange pour l'avertissement)¹⁹. De même, il faut prendre en compte l'environnement dans lequel se situe le pictogramme. En effet le rouge est utilisé dans le code de la route car il est généralement très visible à l'extérieur²⁰.

Il faut aussi rappeler que les codes de couleurs (mais aussi la forme du cadre) peuvent avoir des significations différentes selon les pays. La couleur n'est pas signifiante pour l'ensemble de la population. La couleur n'est pas forcément compréhensible pour les personnes handicapées mentales²¹.

C. Couplage avec le texte

Tout support

Le pictogramme doit être **systématiquement sous-titré**. L'utilisation du texte avec le pictogramme peut favoriser la compréhension et la mémorisation de celui-ci et « rassurer » le visiteur.

Le texte qui se rapporte à un pictogramme doit lui être associé sans ambiguïté²².

Il peut être nécessaire de combiner certains pictogrammes pour représenter certains concepts²³. L'information multilingue n'aide pas à la clarté²⁴.

Présenter les textes sur fond uni, contrasté, non brillant²⁵.

Préférer des lettres strictes sans fioritures, en caractères semi-gras, avec un certain espacement des lettres²⁶.

D. Mise en œuvre du pictogramme ²⁷

Tout support

> Dimensions

- Le pictogramme est globalement très épuré en particulier s'il est reproduit à une échelle réduite
- Seuls les détails qui apportent une meilleure compréhension doivent être inclus.
- De manière générale, il est souhaitable que la taille des pictogrammes dans un même établissement apparaisse identique aux visiteurs. Si tel n'est pas le cas il convient de penser à la hiérarchie des informations, de décider quelles informations doivent être prioritaires.

> Validation (cf. Norme AFNOR 9186)

Un pictogramme doit être soumis à des tests permettant de valider son efficacité.

> Utilisation

Les pictogrammes de représentation des handicaps ne doivent être utilisés que lorsque la proposition est spécifique, mais non de manière systématique. Par ailleurs, ces pictogrammes peuvent désigner des activités accessibles ou réservées : ce distinguo peut être fait grâce à un code couleur ou un sous-titre explicite.

Il est important de garder les mêmes codes pour l'ensemble de la chaîne d'information, par exemple dans la signalétique d'une exposition et dans les documents qui y sont liés.

Signalétique

> Dimensions

- Dimension minimale : 1 mm de détail significatif par mètre de distance d'observation.
- Les pictogrammes doivent respecter certains principes pour être compris par les visiteurs²⁸ :
- épaisseur de trait minimale : 0,5 mm par mètre de distance d'observation.
- grandeur nécessaire pour assurer la lisibilité du pictogramme : 12 mm par mètre de distance d'observation.
- grandeur nécessaire pour assurer la perception du pictogramme : 25 mm par mètre de distance d'observation.
- écartement maximal : 250 mm par mètre de distance d'observation.

> Eclairage

L'utilisation d'un caisson rétro-éclairé est conseillé pour apporter le meilleur éclairage au pictogramme.

De plus cela permet de mettre en place un système d'alarme visuelle destiné aux personnes sourdes et malentendantes²⁹. D'une manière générale, il faut systématiser les éclairages optimisés et ne pas se contenter de l'éclairage ambiant. La valeur minimum requise est de 300 lux.

Eviter les panneaux brillants, les reflets et les spots mal dirigés³⁰.

> Positionnement / Contexte

La prise en compte du voisinage pour la mise en œuvre est essentielle.

Il faut être vigilant, lorsque l'on juxtapose des pictogrammes, à ne pas créer de confusion dans le message que l'on souhaite transmettre :



Sortie de secours (CSI)

Cette juxtaposition n'est-elle pas un peu angoissante ?

VI. Conclusion

Il est essentiel de retenir que :

- Le pictogramme ne permet pas de tout exprimer.
- Il ne peut être universellement compris de tous.
- Certains pictogrammes doivent faire l'objet d'un apprentissage.
- Il faut vérifier auprès des utilisateurs concernés l'efficacité des pictogrammes dans leur contexte.
- L'utilisation des pictogrammes doit être favorisée dans les établissements et étendue au plus de supports possibles, en conservant une homogénéité, pour permettre une information plus complète et plus rapide.

Sources

Bibliographie

- Frutiger, A., *L'Homme et ses signes, Signes, symboles, signaux*, Atelier Perrousseaux, 2000.
- Ménard, A., *Signalisation de santé et de sécurité au travail*, réglementation éditée en 2002 par l'Institut national de recherche et de sécurité.
- Normes AFNOR : ISO 7239, 7001, 3864, 9186.
- Dossier de presse du Ministère de la communication et de la culture sur la réunion de la commission nationale Culture et Handicap du lundi 5 mai 2003.
- Présentation UNAPEI (Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales), Rencontre avec François Barissat.
- Document de travail du sous-groupe « Malvoyants », 28 août 2003.

Pictogrammes

- Bibliothèque nationale de France.
- Cité des sciences et de l'industrie.
- Institut national de recherche et de sécurité.
- Pictomédia (logiciel développé par l'UNAPEI).
- Pictogrammes chinois.
- Système d'icônes cartographiques verts.

Sites Internet utiles

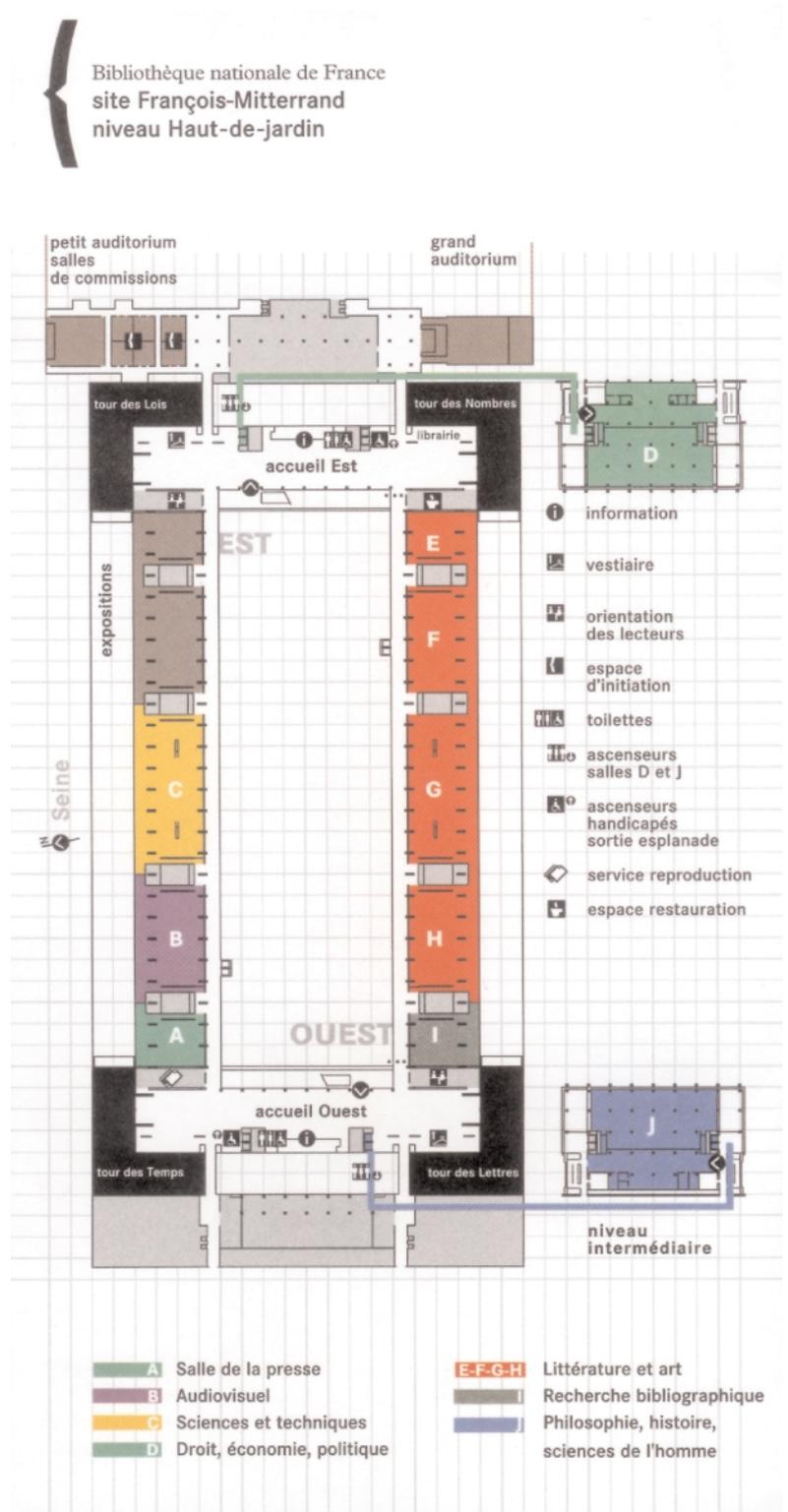
- Graphisme : <http://interface.free.fr>
- Définition et exemples d'utilisation de pictogramme : www.unapei.org, <http://daniel.waldschmidt.free.fr>
- Guide l'accessibilité Bruges 2002 : www.toegankelijkbrugge.be

Notes

- 1 UNAPEI : Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales
- 2 Adrian Frutiger *L'Homme et ses signes, Signes, symboles, signaux*, Atelier Perrousseaux, 2000.
- 3 <http://daniel.waldschmidt.free.fr/pir02.htm>
- 4 Source : UNAPEI
- 5 Source : UNAPEI
- 6 Adrian Frutiger, *L'Homme et ses signes, Signes, symboles, signaux*, Atelier Perrousseaux, 2000.
- 7 BnF : Bibliothèque nationale de France
- 8 CSI : Cité des sciences et de l'industrie
- 9 Source : UNAPEI
- 10 Adrian Frutiger, *L'Homme et ses signes, Signes, symboles, signaux*, Atelier Perrousseaux, 2000
- 11 Source : UNAPEI
- 12 INRS : Institut national de recherche et de sécurité
- 13 GAB : Guide de l'accessibilité Bruges 2002
- 14 Annexes I et II.
- 15 Source : UNAPEI
- 16 Adrian Frutiger, *L'Homme et ses signes, Signes, symboles, signaux*, Atelier Perrousseaux, 2000.
- 17 Norme AFNOR 7239.
- 18 Ibid.
- 19 Source : UNAPEI
- 20 Adrian Frutiger, *L'Homme et ses signes, Signes, symboles, signaux*, Atelier Perrousseaux, 2000
- 21 Source : UNAPEI
- 22 Ibid.
- 23 Ibid.
- 24 Adrian Frutiger, *L'Homme et ses signes, Signes, symboles, signaux*, Atelier Perrousseaux, 2000
- 25 Document de travail du sous-groupe « Malvoyants », 28 août 2003, p. 3.
- 26 Ibid.
- 27 Norme AFNOR 7239
- 28 Ibid.
- 29 Voir les travaux du sous groupe « Alarme et information en temps réel des personnes sourdes et malentendantes ».
- 30 Document de travail du sous-groupe « Malvoyants », 28 août 2003, p. 3.

Annexes

Annexe I.
Plan de la Bibliothèque François Mitterrand



Annexe II.
Plan de la Cité des sciences et de l'industrie (Les clefs de la Cité)

NIVEAU 0

L'Argonaute

Vers l'Argonaute, la Géode et le Parc de la Villette

Cité des enfants 5-12 ans

Cité des enfants 3-5 ans

Parcours-jeux "sécurité" Maif

Électricité

Médiathèque "enfance"

Cinéma Les Shadoks

Auditorium

Cinaxa

Cinéma Louis-Lumière

Cinéma Jean-Bertin

Entrée groupes

Entrée principale

Le cinéma Louis-Lumière
Accès avec l'entrée aux expositions d'Explora. Sans réservation. Se présenter à l'entrée du cinéma. 12 séances par jour de 15 min environ. Programme et horaires à l'accueil.

L'Argonaute
De 10h30 à 17h30 (de 11h à 18h30 le week-end). À partir de 3 ans.

La cité des enfants 3-5 ans, 5-12 ans et Électricité 5-12 ans "Qu'y a-t-il derrière la prise?"
Sur réservation aux caisses. De 4 à 5 séances d'1h30 par jour avec animation. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte (2 maximum par famille). Horaires et places disponibles aux caisses.

Le Cinaxa
Séances de 15min environ. Ouvert le lundi. À partir de 4 ans. Déconseillé aux femmes enceintes, aux personnes épileptiques ou cardiaques. Programme à l'accueil.

Le cinéma Jean-Bertin
Accès libre en fonction des places disponibles. Programme et horaires à l'accueil.

Le cinéma Les Shadoks
Entrée niveau 0 ou -1. L'entrée niveau 0 ferme à 18h. Programme à l'accueil ou à l'accueil médiathèque.

LA MÉDIATHÈQUE
Entrée niveau -1. Accès libre (sauf indication contraire). De 12h à 18h45 (de 12h à 19h45 le mardi).
"Enfance"
Entrée niveaux 0 ou -1. L'entrée niveau 0 ferme à 18h.
"Vivant et environnement"
Entrée niveau -1. ...

Legend:

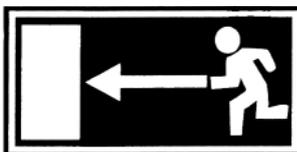
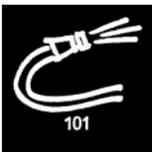
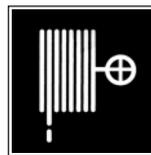
- ⓪** Accueil (informations et programmes)
- A** Accueil Abonnés (de 10h à 17h)
- G** Accueil Groupes (à partir de 9h30)
- Asc** Ascenseurs
- Ca** Caisses (fermeture à 17h30, dimanche à 18h)
- Dist** Distributeurs automatiques de billets de banque
- Esc** Escalators vers niv. 1
- Lib** Boutique et librairie Explora
- Obj** Objets trouvés
- P** Accès parking (P1) par ascenseurs
- Poste** La Poste
- Tables** Tables à langer
- Toilettes** Toilettes
- Télé** Téléphones (appareils à carte à tous les niveaux)
- Vest** Vestiaires (dépôts d'objets encombrants, prêt gratuit de poussettes et de fauteuils roulants)
- Hand** Visiteurs handicapés (accès facilité pour les fauteuils roulants)

Annexe III.
Liste non exhaustive de pictogrammes utiles dans un lieu culturel

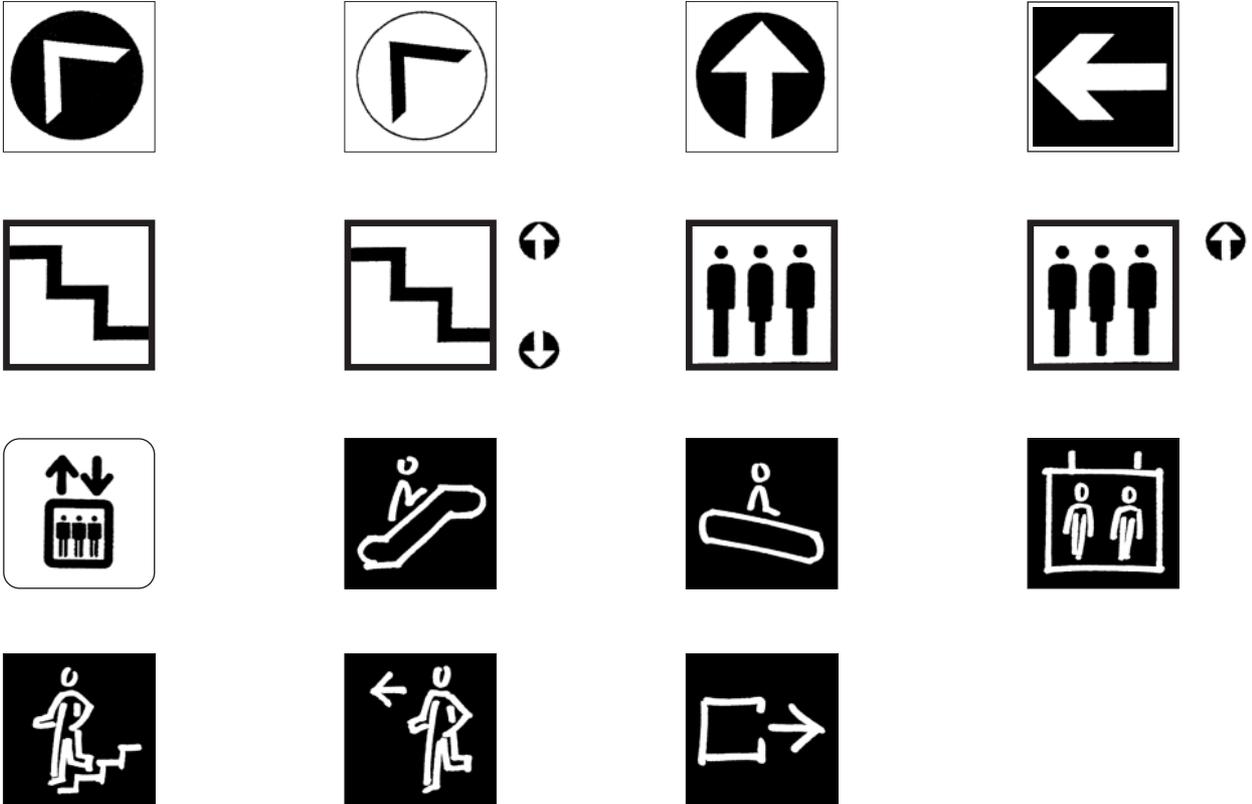
Les pictogrammes techniques



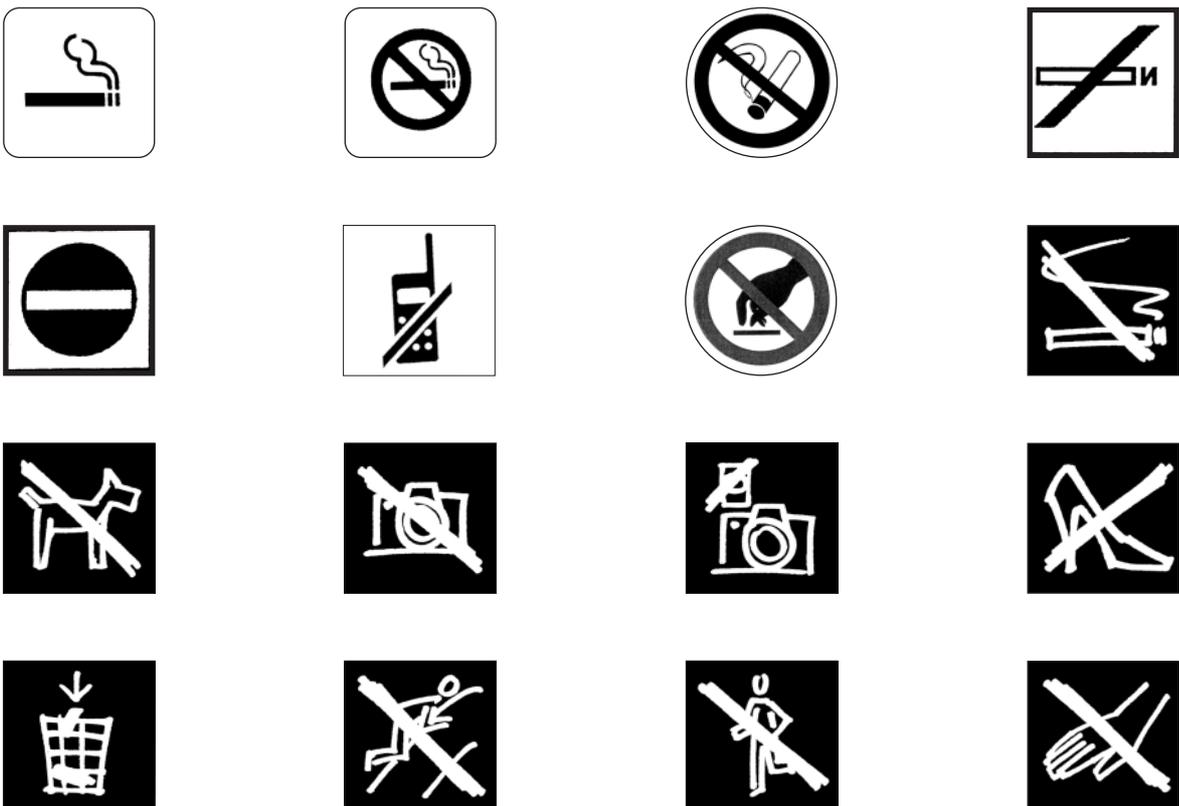
Les pictogrammes de sécurité



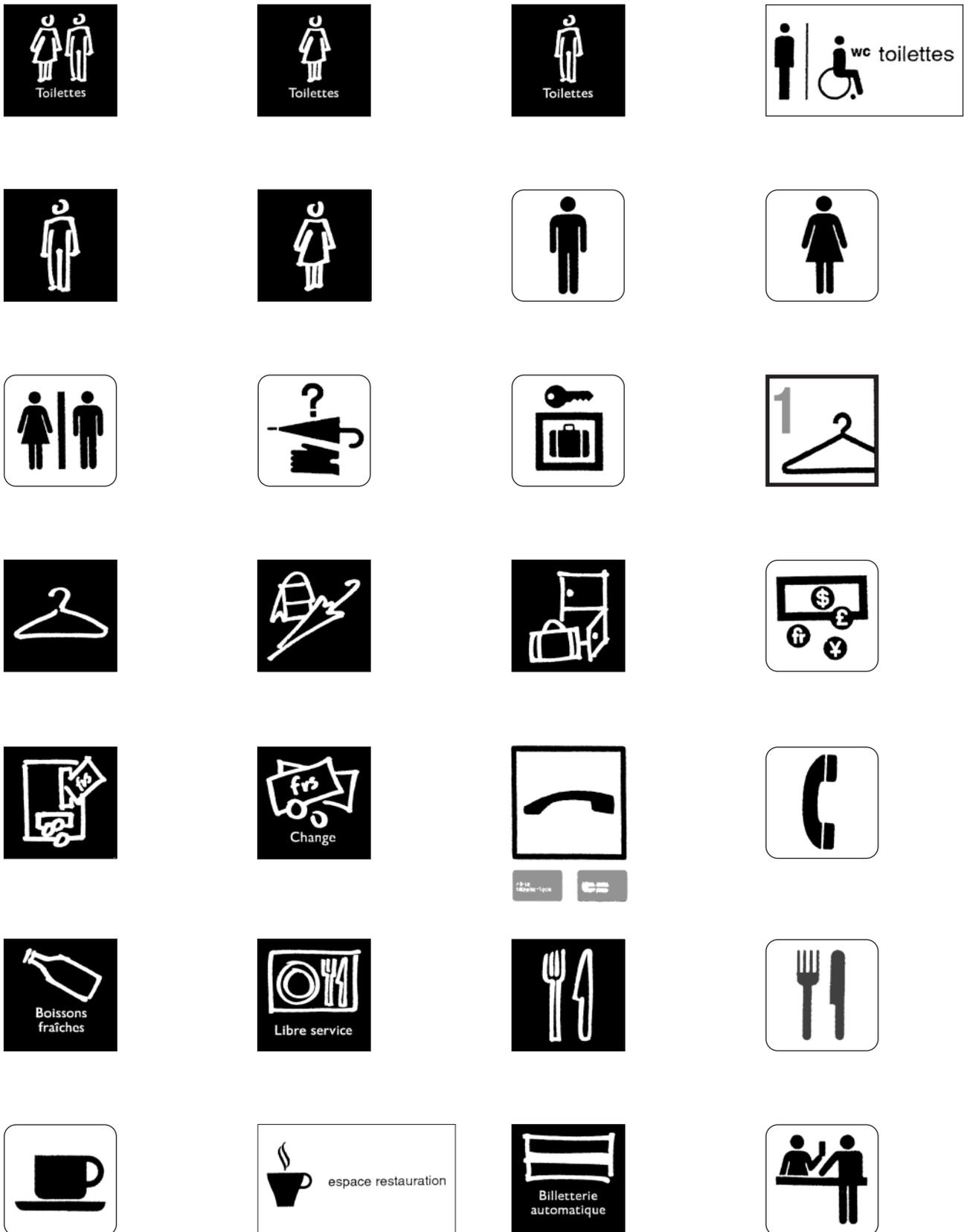
Les pictogrammes de cheminement et de direction (à l'extérieur et à l'intérieur de la structure)



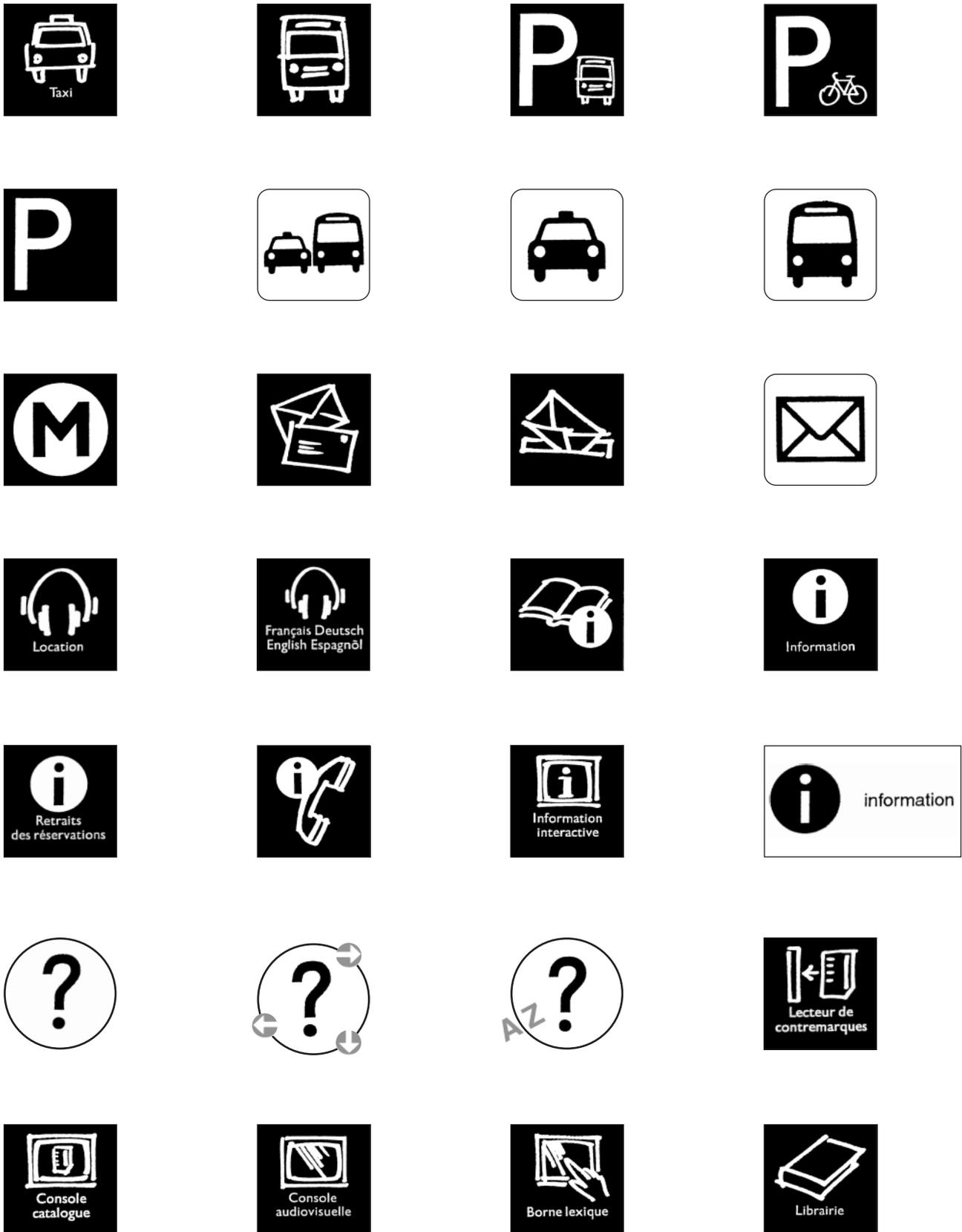
Les pictogrammes d'interdiction



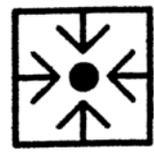
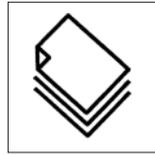
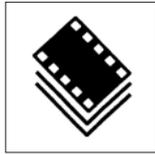
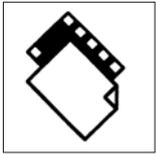
Les pictogrammes de services et/ou de lieux



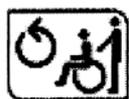
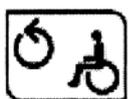
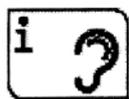
Les pictogrammes de services et/ou de lieux (suite)



Les pictogrammes de services et/ou de lieux (fin)



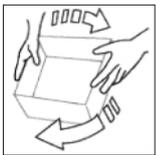
Les pictogrammes destinés à des publics spécifiques



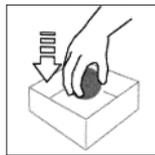
Les pictogrammes destinés à des publics spécifiques (suite)



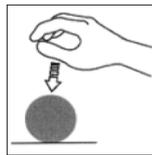
Les pictogrammes visant à donner des instructions



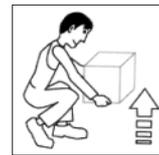
en tournant (secouer)



mettre



prendre



soulever



appuyer sur la touche

Annexe IV.
Exemple d'instructions sous forme de pictogrammes (aviation civile)

A310



Для Вашей безопасности
For your safety
Für Ihre Sicherheit
Pour votre sécurité
Para su segurança
Per la Vostra sicurezza
あなたの安全のために
安全第一

Dla bezpieczeństwa pasażerów
Za vašu sigurnost
Emniyetiniz için
Για την ασφάλειά σας
بمن أجل سلامتكم

		1	2	3	4
		1	2	3	4
		1		1	2
		1	2	3	4
		5	6	6a	7

A310